

	Collaborateur/trice:	Date:
1	Constatation / état des choses:	
2	Raisons:	
3	Mesures immédiates / exécution:	
	Réglé: Date:	Visa: ensuite transmettre au gérant
	Au cas où l'affaire ne peut pas être réglée par soi-même:	
4	Marche à suivre: (sur ordre du gérant)	
5	Mesures supplémentaires: (sur ordre du gérant)	
6	Réglé: Date:	Visa Gérant:
7	FO conserver dans la documentation SAQ	